



Wallonie

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Madame Marie CORAZZA** demeurant Rue Bois Gotha 33 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **Rue des Economes, 38** à **4051 Vaux-sous-Chèvremont** et cadastré **division 4, section C n°71E**.

Le projet est de type : **Transformation (démolition et reconstruction) des extensions d'une maison d'habitation et d'une annexe**, et présente les caractéristiques suivantes : **Article R.IV.40-2. § 1er. 2° du CoDT - la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;**

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** les **lundis, mardis et mercredis matin ouvrables de 8h00 à 12h00** et les **jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00** à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 décembre 2025 au 02 janvier 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be